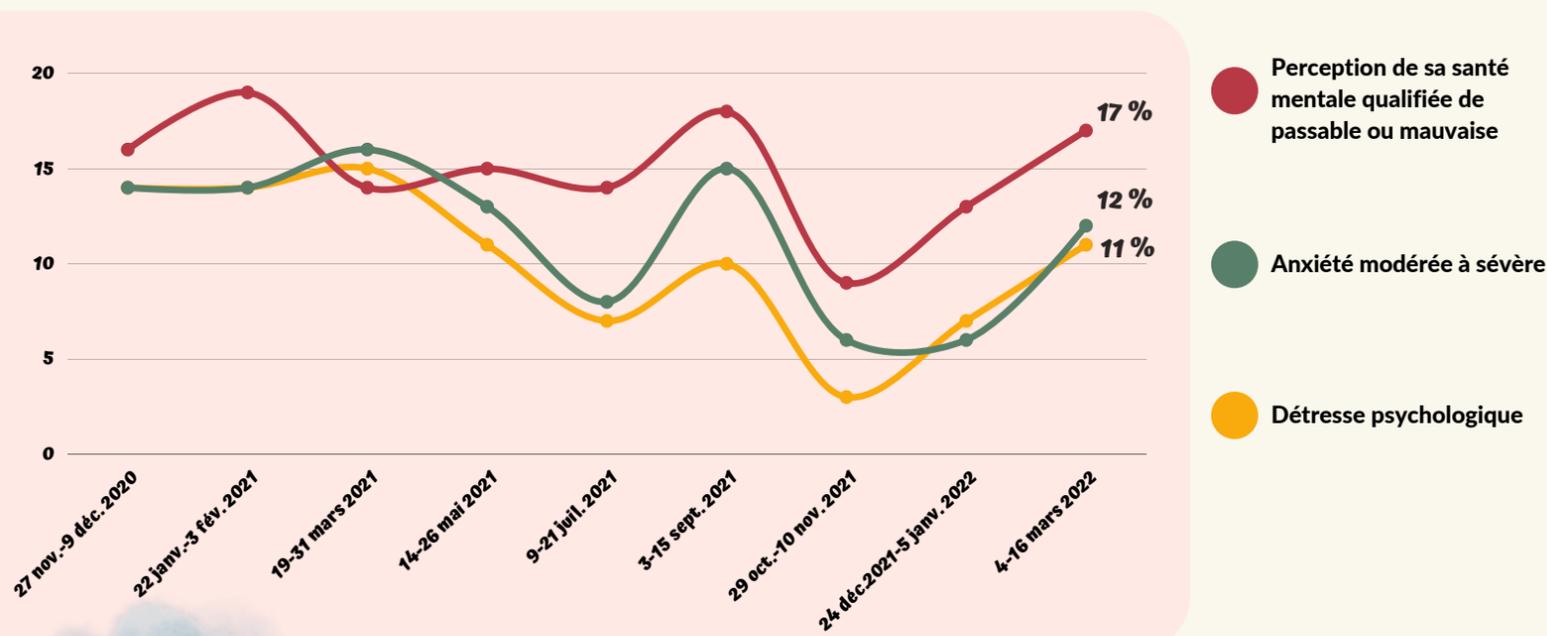


# Sondage sur les attitudes et comportements des adultes lanauchois

## Pandémie, santé mentale et insécurité alimentaire

Collecte de données - insécurité alimentaire : 7 au 19 janvier 2022  
Collecte de données - indicateurs psychologiques et isolement : 4 au 16 mars 2022

### 3 indicateurs psychologiques



En novembre 2021, les trois indicateurs psychologiques affichaient la situation la plus favorable pour toute la période à l'étude (novembre 2020 - mars 2022).

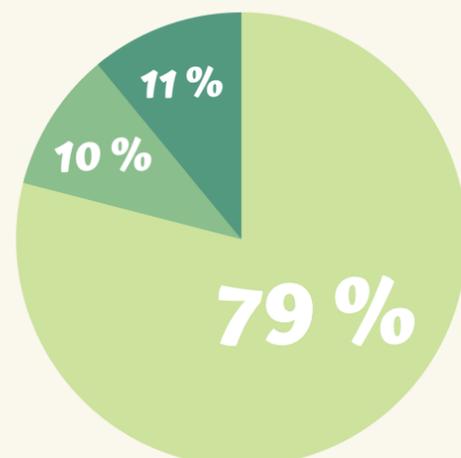
Or, une hausse des trois indicateurs est observée depuis les deux dernières collectes de données.

En mars 2022, 17 % des répondants percevaient leur santé mentale comme "passable" à "mauvaise", 12 % ont eu un score d'anxiété modérée à sévère et 11 % ont eu un score de détresse psychologique problématique.

## Insécurité alimentaire

Les questions du sondage associées à l'insécurité alimentaire portaient sur la peur de manquer de nourriture, le manque d'argent pour manger des repas équilibrés, le fait de ne pas avoir mangé à sa faim ou d'avoir mangé toute la nourriture et ne pas avoir suffisamment d'argent pour en racheter.

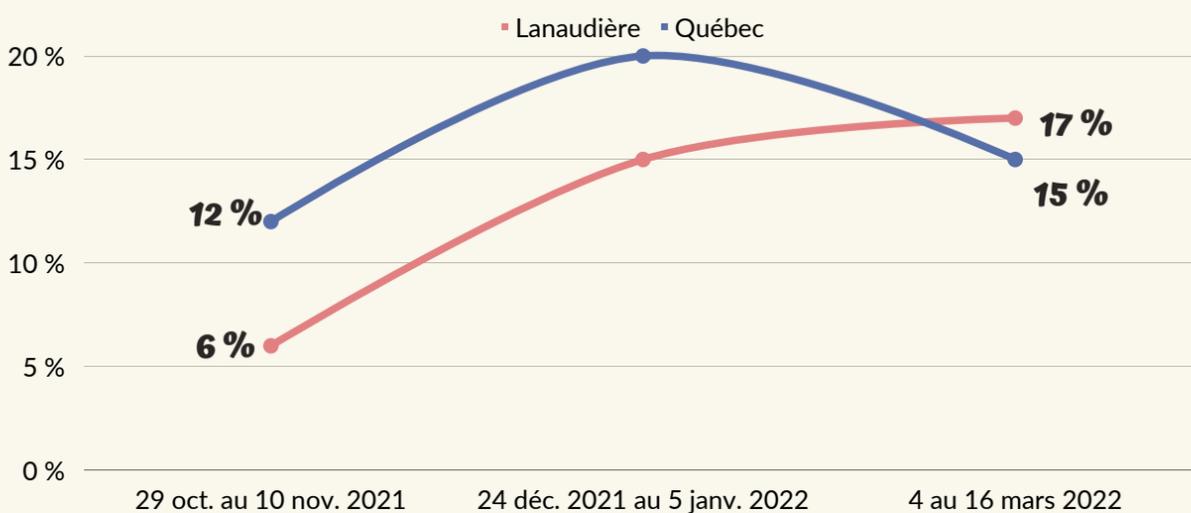
Si le répondant indiquait « oui » à un de ces choix, il obtenait le score "insécurité alimentaire marginale" tandis que s'il indiquait « oui » à deux choix et plus, il obtenait le score "insécurité alimentaire modérée ou sévère".



- Aucune insécurité
- Insécurité marginale
- Insécurité modérée ou sévère

## Isolement

% des répondants ayant eu le sentiment d'être isolé des autres au cours du dernier mois



Depuis juillet 2020, 3 300 adultes québécois répondent à un sondage de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) chaque semaine. Afin d'obtenir une estimation fiable par région, deux semaines de collecte de données sont requises pour produire un rapport, ce qui représente 6 600 Québécois, dont environ 360 Lanaudois. Le questionnaire, composé d'une soixantaine de questions, est ajusté en fonction de l'évolution de la pandémie ainsi que des mesures recommandées.